



RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1996 B 06722

Numéro SIREN : 390 814 960

Nom ou dénomination : COMACOM

Ce dépôt a été enregistré le 20/11/2017 sous le numéro de dépôt 45430

COMACOM
SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE UNIPERSONNELLE
AU CAPITAL DE 40.000 EUROS
SIÈGE SOCIAL : 32 RUE FESSART – 92100 BOULOGNE
BILLANCOURT
390 814 960 RCS NANTERRE

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
REUNIE EXTRAORDINAIRE
EN DATE DU 15 NOVEMBRE 2017 A 12 HEURES

Monsieur Jean-Marie THUMERELLE, associé unique s'est réuni en Assemblée Générale Ordinaire de manière Extraordinaire, au siège social.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été émarginée par l'associé unique en entrant en séance.

Monsieur Jean-Marie THUMERELLE préside la séance en sa qualité de Président de la société.

Maître Arnaud CHATILLON est choisi comme Secrétaire par le Président.

L'Assemblée réunissant le quorum requis, peut valablement délibérer.

Il rappelle ensuite que l'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant :

Démission de Monsieur Jean-Marie THUMERELLE de son mandat de Président,
Nomination de Madame Marie-Aude LAPEYRAQUE en qualité de Président,
Pouvoirs.

Puis, il dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- l'avis de convocation,
- la feuille de présence de l'Assemblée,
- le rapport du Président,
- le texte des résolutions qui seront soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président donne ensuite la parole au Secrétaire pour la lecture du rapport du Président.

Cette lecture terminée, les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour sont adoptées.

PREMIERE RESOLUTION

L'associé unique, en conséquence de la cession des 500 actions composant le capital de la société COMACOM, démissionne de son mandat de Président.

Cette résolution est adoptée.

DEUXIEME RESOLUTION

L'associé unique décide de nommer en qualité de Président de la société :

- ✓ **Madame Marie-Aude LAPEYRAQUE**
Demeurant 84 bis rue Henri Barbusse – 92190 MEUDON
Née le 12 Décembre 1964 à PARIS 8^{ème}
De nationalité française

et ce pour une durée indéterminée.

Cette résolution est adoptée.

DERNIERE RESOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un exemplaire des présentes afin d'effectuer les formalités requises par la loi.

Cette résolution est adoptée.

L'ordre du jour étant épuisé, et plus personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 12 heures 45.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui après lecture a été signé par les membres du bureau.


LE PRESIDENT


LE SECRETAIRE